

Mumia Abu-Jamal : la veuve du policier Faulkner se fait expulser de la salle d'audience

[Tommy Rowan](#) , 29 octobre 2018



Maureen Faulkner s'est levée devant le tribunal lundi matin en interpellant le juge qui venait d'accorder un nouveau délai de 30 jours à Abu-Jamal pour la défense de son dossier ... « Avec tout mon respect, votre honneur », a-t-elle déclaré au juge Leon Tucker, la voix cassée, "Il me reste encore 30 jours pour vivre cette douleur et cette souffrance ». Tucker venait de prolonger l'audience en appel de Mumia Abu-Jamal concernant l'assassinat de son mari, le policier de Philadelphie, Daniel Faulkner, le 9 décembre 1981. Maureen Faulkner était arrivée de Californie par avion, dans l'espoir que « sa longue épreuve s'achèverait ».

Au lieu de cela, Tucker a accordé une prolongation de 30 jours aux avocats d'Abu-Jamal, qui ont déclaré vouloir récupérer un document dont ils prétendent qu'il contribuera à montrer que l'ancien juge de la Cour suprême, Ronald D. Castille, a violé les droits constitutionnels de leur client lorsqu'il ne s'est pas récusé lui-même lors des révisions d'appel. Alors que les officiers du shérif tiraient la manche de son pull marron et la suppliaient de se calmer, Maureen Faulkner éleva la voix en direction du juge. « Asseyez-vous », dit le juge Tucker, et poursuit-il, « S'il vous plaît, faites-la sortir de la salle d'audience ». Maureen Faulkner hurle alors qu'elle est escortée. Après sa sortie, le juge a déclaré: « La salle d'audience est sensible aux deux côtés. La Cour ne va pas se précipiter pour juger cette affaire ». Ajoutant : « Peu importe le temps que cela prendra, ce tribunal va faire ce qu'il doit faire », et précisant, « Je vais être franc, c'est un cas difficile ».

Abu-Jamal, âgé de 64 ans, purge actuellement une peine d'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre de Daniel Faulkner, âgé alors de 25 ans, entre la 13e Rue et Locust Street. Abu-Jamal, aujourd'hui détenu à la prison d'Etat de Mahanoy dans le comté de Schuylkill, n'a pas assisté à l'audience.

L'argument principal de la défense d'Abu-Jamal est que Castille - ayant été impliqué dans l'affaire en qualité de procureur de Philadelphie de 1986 à 1991 - aurait dû se récuser en tant que juge à la Cour suprême lors des appels. La défense espère que le juge Tucker conclura que Castille était partial et qu'Abu-Jamal sera soumis à un nouvel examen en appel par une Cour supérieure pour bénéficier d'un nouveau procès. Les avocats soutiennent que deux notes de service rédigées par Castille alors qu'il était procureur montrent qu'il avait joué un rôle important dans la promotion de la condamnation à mort d'Abu-Jamal.

La procureure adjointe, Tracey Kavanagh, responsable de l'unité post-condamnations du procureur actuel, a confié au juge Tucker que ces notes, apparemment manquantes, n'avaient toujours pas été retrouvées.

Pour sa part, Judith Ritter, avocate d'Abu-Jamal, a déclaré qu'elle avait envoyé une nouvelle demande au Comité judiciaire du Sénat de l'État de Pennsylvanie pour obtenir des documents, précisant qu'elle attendait la réponse afin que le juge dispose de toutes les informations. Elle a par ailleurs rappelé la décision de la Cour suprême des États-Unis en 2016 dans une affaire similaire (Williams cv Pennsylvania) pour laquelle une majorité des juges a conclu que Castille avait eu tort de participer à un appel interjeté devant la Cour suprême de l'État de Pennsylvanie alors qu'il avait déjà été impliqué dans les instances condamnant le meurtrier à mort.